



SÉBASTIEN DESITTER
Commissaire aux Comptes

ASSOCIATION SPORALTEC

*Association loi 1901
Siège social : 1 Rue de l'informatique
42000 ST ETIENNE*

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

EXERCICE CLOS LE 31 Décembre 2010

17 rue de la Presse . 42000 Saint-Etienne France . www.desitter.fr
tél . 04 77 91 59 40 . fax . 04 77 92 66 02 . s.desitter@wanadoo.fr

Commissaire aux comptes inscrits près la Cour d'Appel de Lyon
Siret . B 428 652 754 00022 . Code NAF . 741 C
Membre d'une association de gestion agréée – les règlements par chèque sont acceptés



SÉBASTIEN DESITTER
Commissaire aux Comptes

ASSOCIATION SPORALTEC

Association loi 1901
Siège social : 1 Rue de l'informatique
42000 ST ETIENNE

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

EXERCICE CLOS LE 31 décembre 2010



SÉBASTIEN DESITTER
Commissaire aux Comptes

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR
LES CONVENTIONS PASSEES ENTRE L'ASSOCIATION ET
VOS ADMINISTRATEURS**

EXERCICE CLOS LE 31 décembre 2010

Aux adhérents,

En ma qualité de Commissaire aux Comptes de votre Association, je vous présente mon rapport sur les conventions passées entre l'Association et vos administrateurs, ainsi que vos mandataires sociaux.

Il m'appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui m'ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont j'étais avisé ou que j'aurais découvertes à l'occasion de ma mission, sans avoir à me prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

J'ai mis en œuvre les diligences que j'ai estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission

Avec Alain BELLI :

- Administrateurs concernés : Monsieur Alain Belli vice président de votre association

Monsieur Alain Belli, Vice Président de l'association, a réalisé au cours de l'année 2010 une prestation de sous-traitance dans le cadre d'une expertise demandée par Oséo pour votre association. Il a perçu sous forme d'honoraires un montant de 1.700 € TTC.

Fait à Saint Etienne le 27 mai 2011


Sébastien DESITTER
Commissaire aux Comptes

17 rue de la Presse . 42000 Saint-Etienne France . www.desitter.fr
tél . 04 77 91 59 40 . fax . 04 77 92 66 02 . s.desitter@wanadoo.fr

Commissaire aux comptes inscrits près la Cour d'Appel de Lyon
Siret . B 428 652 754 00022 . Code NAF . 741 C
Membre d'une association de gestion agréée – les règlements par chèque sont acceptés



SÉBASTIEN DESITTER
Commissaire aux Comptes

ASSOCIATION SPORALTEC

Association loi 1901
Siège social : 1 Rue de l'informatique
42000 ST ETIENNE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 décembre 2010



SÉBASTIEN DESITTER
Commissaire aux Comptes

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**
Exercice clos le 31 décembre 2010

Aux adhérents,

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée générale, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2010, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association SPORALTEC, tels qu'ils sont joints au présent rapport
- la justification de mes appréciations
- les vérifications et les informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration. Il m'appartient, sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I.- Opinion sur les comptes annuels

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II.- Justification des appréciations

En application de l'article L.823-9 du Code de commerce relatif à la justification de mes appréciations, je porte à votre connaissance les éléments suivants :

- Les actifs financiers font l'objet d'un traitement comptable correct
- les subventions font l'objet d'un traitement comptable correct
- Je me suis assuré que les produits enregistrés en comptabilité sur l'exercice 2010 étaient justifiés, et me suis assuré du correct recouvrement sur l'exercice 2011 des créances figurant à l'actif du bilan à la clôture de l'exercice.
-

17 rue de la Presse . 42000 Saint-Etienne France • www.desitter.fr
tél . 04 77 91 59 40 • fax . 04 77 92 66 02 • s.desitter@wanadoo.fr

Commissaire aux comptes inscrits près la Cour d'Appel de Lyon
Siret . B 428 652 754 00022 • Code NAF . 741 C
Membre d'une association de gestion agréée – les règlements par chèque sont acceptés



SÉBASTIEN DESITTER
Commissaire aux Comptes

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de ma démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de mon opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III.- Vérifications et informations spécifiques

J'ai également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observations sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier de votre trésorier et dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels

Fait à Saint Etienne le 27 mai 2011

Sébastien DESITTER
Commissaire aux Comptes

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2010 12			Exercice N-1 31/12/2009 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
	Frais d'établissement						
	Frais de recherche et de développement						
	Concessions, Brevets et droits similaires	895.00	895.00				
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques Matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	6 893.09	4 065.82	2 827.27	6 095.19	-3 267.92	-53.61
	Immobilisations en cours						
Avances et acomptes							
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)							
Participations mises en équivalence							
Autres participations							
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières	30.00		30.00	30.00			
TOTAL I	7 818.09	4 960.82	2 857.27	6 125.19	-3 267.92	-53.35	
Comptes de liaison							
TOTAL II							
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN COURS						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes	368.00		368.00		368.00	
	CREANCES (3)						
	Créances usagers et comptes rattachés	3 767.40		3 767.40	3 000.00	767.40	25.58
	Autres créances	89 376.38		89 376.38	72 467.50	16 908.88	23.33
Valeurs mobilières de placement	674.21		674.21	3 374.36	-2 700.15	-80.02	
Instruments de trésorerie							
Disponibilités	18 439.29		18 439.29	22 257.67	-3 818.38	-17.16	
Charges constatées d'avance (3)	2 471.00		2 471.00	16 595.31	-14 124.31	-85.11	
TOTAL III	115 096.28		115 096.28	117 694.84	-2 598.56	-2.21	
Comptes de Régularisation	Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	122 914.37	4 960.82	117 953.55	123 820.03	-5 866.48	-4.74	

Certifié conforme
Sébastien DESITTER
Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie
Régionale de Lyon

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1			
		31/12/2010	12	31/12/2009	12	Euros	%
FONDS ASSOCIATIFS	Fonds propres						
	Fonds associatifs sans droit de reprise						
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves :						
	Réserves statutaires ou contractuelles	75 206.14		56 501.37		18 704.77	33.10
	Réserves réglementées						
	Autres réserves						
	Report à nouveau						
	RESULTAT DE L'EXERCICE (Excédents ou Déficits)	-12 842.50		18 704.77		-31 547.27	-168.66
	Autres fonds associatifs						
Fonds associatifs avec droit de reprise :							
Apports							
Legs et donations							
Résultats sous contrôle de tiers financeurs							
Ecarts de réévaluation							
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables							
Provisions réglementées							
Droit des propriétaires							
	TOTAL I	62 363.64		75 206.14		-12 842.50	-17.08
	Comptes de liaison						
	TOTAL II						
PROVISIONS ET FONDS DÉDIÉS	Provisions pour risques						
	Provisions pour charges						
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement						
	Fonds dédiés sur autres ressources						
	TOTAL III						
DETTES (1)	Emprunts obligataires						
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)						
	Emprunts et dettes financières divers						
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	13 748.67		19 433.89		-5 685.22	-29.25
	Dettes fiscales et sociales	28 141.24		29 180.00		-1 038.76	-3.56
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
Autres dettes							
Instrument de trésorerie							
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance	13 700.00				13 700.00	
	TOTAL IV	55 589.91		48 613.89		6 976.02	14.35
	Ecarts de conversion passif (V)						
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	117 953.55		123 820.03		-5 866.48	-4.74

Certifié conforme
Sébastien DESITTER
Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie
Régionale de Lyon

(1) Dont à plus d'un an
Dont à moins d'un an

41 889.91 48 613.89

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2010	12 31/12/2009	Euros	%
PRODUITS D'EXPLOITATION (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue de Biens et Services	37 773.24	1 700.00	36 073.24	NS
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	37 773.24	1 700.00	36 073.24	NS
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation	187 668.87	205 585.55	-17 916.68	-8.71
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	2 012.00		2 012.00	
Collectes				
Cotisations	14 900.00	43 000.00	-28 100.00	-65.35
Autres produits				
TOTAL I	242 354.11	250 285.55	-7 931.44	-3.17
CHARGES D'EXPLOITATION (2)				
Achats de marchandises				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)				
Autres achats et charges externes	122 814.89	92 867.48	29 947.41	32.25
Impôts, taxes et versements assimilés	1 477.50	1 426.38	51.12	3.58
Salaires et traitements	92 304.55	91 467.30	837.25	0.92
Charges sociales	38 771.05	40 649.67	-1 878.62	-4.62
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	2 124.00	2 016.34	107.66	5.34
Sur immobilisations : dotations aux provisions				
Sur actif circulant : dotations aux provisions				
Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Subventions accordées par l'association				
Autres charges (2)				
TOTAL II	257 491.99	228 427.17	29 064.82	12.72
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-15 137.88	21 858.38	-36 996.26	-169.25
QUOTES-PARTS DE RESULTATS SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				

Certifié conforme
Sébastien DESITTER
Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie
Régionale de Lyon

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2010	12	31/12/2009	12	Euros	%
PRODUITS FINANCIERS						
Produits financiers de participations						
Produits des autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilier						
Autres intérêts et produits assimilés	114.76		134.72		-19.96	-14.82
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
TOTAL V	114.76		134.72		-19.96	-14.82
CHARGES FINANCIERES						
Dotations aux amortissements et aux provisions						
Intérêts et charges assimilées	3.68		1.33		2.35	176.69
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	17.70				17.70	
TOTAL VI	21.38		1.33		20.05	NS
2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)	93.38		133.39		-40.01	-29.99
3. RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)	-15 044.50		21 991.77		-37 036.27	-168.41
PRODUITS EXCEPTIONNELS						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital	1 065.92				1 065.92	
Reprises sur provisions et transferts de charges						
TOTAL VII	1 065.92				1 065.92	
CHARGES EXCEPTIONNELLES						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion						
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	1 143.92				1 143.92	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions						
TOTAL VIII	1 143.92				1 143.92	
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-78.00				-78.00	
Impôts sur les bénéfices (IX)	-2 280.00		3 287.00		-5 567.00	-169.36
TOTAL PRODUITS (I+III+V+VII)	243 534.79		250 420.27		-6 885.48	-2.75
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX)	256 377.29		231 715.50		24 661.79	10.64
SOLDE INTERMEDIAIRE	-12 842.50		18 704.77		-31 547.27	-168.66
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs						
- Engagements à réaliser sur ressources affectées						
5. EXCEDENTS OU DEFICITS	-12 842.50		18 704.77		-31 547.27	-168.66

Certifié conforme
Sébastien DESITTER
Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie
Régionale de Lyon

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2010 12	31/12/2009 12	Euros	%
PRODUITS				
Bénévolat	37 600.00	15 859.00	21 741.00	137.09
Prestations en nature				
Dons en nature				
TOTAL	37 600.00	15 859.00	21 741.00	137.09
CHARGES				
Secours en nature				
Mise à disposition gratuite de biens et services				
Personnel bénévole	37 600.00	15 859.00	21 741.00	137.09
Prestations				
TOTAL	37 600.00	15 859.00	21 741.00	137.09

Certifié conforme
Sébastien DESITTER
Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie
Régionale de Lyon

ANNEXE

Exercice du 01/01/2010 au 31/12/2010

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 117 953.55 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 242 354.11 Euros et dégageant un déficit de -12 842.50 Euros .

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2010 au 31/12/2010 .

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect du règlement 99-01 du 16-02-1999 du CRC.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que des règlements CRC relatifs à la réécriture du plan comptable général 2005 applicables à la clôture de l'exercice.

Dans le cadre de la réforme des règles comptables concernant les actifs, il est fait application des mesures de simplification en faveur des petites et moyennes entreprises (décret 2005-1757 du 30 décembre 2005 modifiant l'article 17 du décret 83-1020 du 29 novembre 1983).

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Les cotisations des adhérents versées en 2010 ont donné droit à adhésion pour l'exercice 2010 et 2011. Pour cette raison, un produit constaté d'avance de 13.700 € a été constaté sur l'exercice.

Certifié conforme
Sébastien DESITTER
Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie
Régionale de Lyon

ANNEXE

Exercice du 01/01/2010 au 31/12/2010

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	895		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	9 028		
TOTAL	9 028		
Prêts, autres immobilisations financières	30		
TOTAL	30		
TOTAL GENERAL	9 953		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			895	895
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		2 135	6 893	6 893
TOTAL		2 135	6 893	6 893
Prêts, autres immobilisations financières			30	30
TOTAL			30	30
TOTAL GENERAL		2 135	7 818	7 818

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	895			895
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	2 933	2 124	991	4 066
TOTAL	2 933	2 124	991	4 066
TOTAL GENERAL	3 828	2 124	991	4 961

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Matériel de bureau informatique mobilier	734	1 390			
TOTAL	734	1 390			
TOTAL GENERAL	734	1 390			

*Certifié conforme
Sébastien DESITTER
Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie
Régionale de Lyon*

ANNEXE

Exercice du 01/01/2010 au 31/12/2010

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	30	30	
Autres créances clients	3 767	3 767	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	572	572	
Impôts sur les bénéfices	5 568	5 568	
Taxe sur la valeur ajoutée	4 144	4 144	
Divers état et autres collectivités publiques	79 093	79 093	
Charges constatées d'avance	2 471	2 471	
TOTAL	95 645	95 645	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	13 749	13 749		
Personnel et comptes rattachés	12 418	12 418		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	15 723	15 723		
Produits constatés d'avance	13 700	13 700		
TOTAL	55 590	55 590		

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	79 665
Total	79 665

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 801
Dettes fiscales et sociales	15 750
Total	19 551

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	2 471
Total	2 471
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	13 700
Total	13 700

Certifié conforme
Sébastien DESITTER
Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie
Régionale de Lyon

ANNEXE

Exercice du 01/01/2010 au 31/12/2010

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Valorisation des contributions volontaires

Les contributions volontaires de bénévolat ont été évaluées forfaitairement à 50€ de l'heure pour cet exercice (au SMIC en vigueur chargé l'exercice précédent), et représentent l'ensemble des heures consacrées par les membres du conseil d'administration à titre bénévole.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
59 ans	moins d'un an	
54 à 58 ans	1 à 5 ans	
50 à 54 ans	6 à 10 ans	
40 à 49 ans	11 à 20 ans	
30 à 39 ans	21 à 30 ans	1 695
moins de 30 ans	plus de 30 ans	1 408
Engagement total		3 103

Hypothèses de calculs retenues

- durée de cotisations : 42 ans
- profil de carrière à décroissance moyenne
- turn over personnalisé
- taux d'actualisation: 2.50%

*Certifié conforme
Sébastien DESITTER
Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie
Régionale de Lyon*

	Dirigeants	Autres	Provisions
Indemnités de départ à la retraite et indemnités pour personnel en activité		3 103	

Droit individuel à la formation

Dans le cadre du droit individuel à la formation institué par la loi 2004-391 du 4 mai 2004 relative à la formation professionnelle tout au long de la vie, au 31/12/2010, le volume d'heures de formation cumulées relatif aux droits acquis et non exercés est de 178 heures.